



Association Les Genêts d'Or
14 rue Louis Armand
ZI de Keriven
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

AC N° : 22-117

RECRUTE
pour l'IME du Véléry à Plourin-lès-Morlaix
Un Psychomotricien (H/F)
0,50 ETP en CDI
Poste à pourvoir mi-juin 2022

APPEL A CANDIDATURES

Mobilisée par sa mission d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'association Les Genêts d'Or est reconnue pour la dynamique innovante de ses projets de suivi individualisés et se distingue par une démarche de développement de ses collaborateurs, tous sensibles à s'investir dans une relation solidaire, professionnelle et respectueuse avec les personnes accompagnées.

MISSIONS

- Adhérer au projet associatif et d'établissement.
- Adhérer et mettre en œuvre la Démarche Qualité Institutionnelle.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des Projets Individualisés d'Accompagnement.
- Travailler au mieux être corporel, sensoriel et psychique d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes présentant diverses pathologies, dont des troubles envahissants du développement dont l'autisme.
- Inscrire votre intervention, en individuel ou en groupe, dans le cadre du travail pluri professionnel mené avec les équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques.
- Démontrer une volonté d'ouverture et de dialogue avec les différents partenaires de l'établissement.

PROFIL

- Être titulaire du diplôme d'Etat de Psychomotricien.
- Expérience du travail auprès d'enfants.
- Être titulaire du permis de conduire.
- Certificat d'Aptitude aux Premiers Secours souhaité.
- Capacité de travail en équipe, capacité à s'adapter, esprit d'ouverture, d'analyse et d'initiative.

Notre secteur est concerné par l'obligation vaccinale contre la Covid.

FORMALITÉS

Les dossiers de candidature devront être adressés **avant le 31 mai 2022**, à :

Monsieur Le Directeur
IME du Véléry – Association Les Genêts d'Or
8 rue de la Hautière - 29600 PLOURIN-LES-MORLAIX
ime.velery@lesgenetsdor.org

Chaque dossier devra comprendre : une lettre de candidature, un CV détaillé.

Ce recrutement se fait selon les conditions de la Convention Collective Nationale de Travail des Établissements et Services pour Personnes Handicapées et Inadaptées du 15 mars 1966

Le Directeur
Yann MOYOU